



COMMUNIQUE DE PRESSE

A L'APPUI DU COMITE DE SOUTIEN DES RESIDENTS DU CADA ADOMA :
DECLARATION COMMUNE DE LA CGT ADOMA ET DE SUD LOGEMENT SOCIAL

Nous dénonçons :

- la chasse aux familles étrangères déboutées du droit d'asile organisée par le Préfet d'Indre et Loire qui a commencé depuis plus d'un mois maintenant et, qui se traduit par le quadrillage policier autour du CADA ADOMA.
- les arrestations subies par les résidents et des contrôles d'identités multipliés jusqu'à 7 fois par jour pour une même personne, y compris pour les salariés du CADA.
- la stigmatisation des étrangers et de leurs familles. Notamment à travers les affabulations du préfet en date du 29/11/2011 sur la NR dans lequel celui-ci déclare que les migrants percevraient 700 Euros mensuels. Ceci ne correspond aucunement à la réalité, tout comme le nombre de 79 places occupées de manière indues en CADA ne correspond pas non plus à la réalité.
- les tentatives d'instrumentalisations des salariés travaillant aux cotés des demandeurs d'asile, perçus comme responsables du maintien en CADA des familles déboutées du droit d'asile.
- la violence faite aux salariés du CADA également, qui en plus de leur charge de travail doivent gérer la terreur dans laquelle vivent les résidents depuis des semaines.

Nos syndicats rappellent qu'il n'est pas du ressort des travailleurs sociaux que de jeter à la rue femmes hommes et enfants pour lesquelles aucune solution de relogement n'a été trouvée à la fin de leur procédure de demande d'asile, faute de places, de surcroît pendant la durée du dispositif hivernal.

Nos syndicats rappellent au préfet que c'est à lui de procurer des lieux d'hébergement quelque soit le statut des familles.

Ensemble, nous réaffirmons notre refus des amalgames qui visent à présenter les phénomènes migratoires et les migrants comme un problème à éradiquer et comme source d'insécurité. Les lois sur les migrations doivent être basées sur les droits de l'homme et non pas sur des considérations sécuritaires et répressives.

Joué-lès-Tours, le 3 janvier 2012